



CEREMONIES EN GRANDE POMPE ET INVITATIONS DEMAGOGIQUES DU GARDE DES SCEAUX : « MAIS OÙ TROUVE-T-IL TOUTE CETTE ENERGIE ? »

Les portes de Vendôme sont particulièrement battantes ces derniers temps.

Il y a un mois, le mardi 13 janvier 2026, le Garde des Sceaux sommait les directions des SPIP franciliens d'envoyer une dizaine d'agents par service au Ministère pour un temps de rencontre dans un temps record (laissant moins de 48h aux agents pour bousculer leurs agendas et être à la disposition du ministre).

Anticipant une nouvelle opération de communication préparée grossièrement par le Garde des Sceaux, **notre organisation avait appelé au boycott de cette mascarade.** Comme prévu, il n'aura fallu que quelques heures avant qu'apparaisse sur les réseaux sociaux une publication officielle du Ministre, se vantant de « l'accueil au Ministère de la Justice des agents d'insertion et de probation d'Ile-de-France, dont le rôle essentiel évoluera dans les semaines à venir avec la création de la Direction Générale de l'administration pénitentiaire et la loi SURE (...) ».

L'organisation de ce carnaval aura par ailleurs permis aux DFSPIP des services d'Ile-de-France de faire une « sélection » opaque d'agents, certains « invités » officieusement, d'autres « convoqués » ...

Rien d'étonnant, finalement, à avoir vu le DISP de Paris, connu pour son mépris du travail du SPIP, obtenir une nomination au poste de directeur adjoint du cabinet du ministre en charge de questions pénitentiaires, à compter du 20 janvier 2026. Le DAP a lui aussi été, à cette occasion, assigné à répondre aux désirs du Ministre : introduisant et clôturant la rencontre à Vendôme, plutôt que de participer, par exemple, au CSA IP au niveau national, se tenant au même moment dans ses propres locaux.

Sur le fond de la rencontre, rien de nouveau. Après 45 minutes d'autocongratulation, une jolie photo et quelques questions des collègues vite expédiées, le rideau est tiré, le Garde des Sceaux étant appelé ailleurs.

Il réorganisera un mois plus tard, soit le vendredi 13 février, une réception en l'honneur de la clôture de ses Etats Généraux de l'Insertion et la Probation, **consultation hypocrite autour de tables rondes expéditives et de questionnaires orientés.**

Rappelons que des expérimentations ont déjà été annoncées sur la reprise du pré-sentenciel par certains SPIP à **moyens constants**, avant même que les conclusions de ces EGIP ne soient rendues publiques.

Que penser de ce projet expérimental dans un contexte d'annonces des recrutements aux concours de CPIP et DPIP, toujours plus en baisse, d'année en année (pour 2026, 85 postes de CPIP et 14 postes de DPIP) **alors que manquent entre 700 et 800 postes de CPIP ?**

Qu'en penser également dans un **contexte d'attaques répétées contre l'action et les missions des SPIP** ? Pour rappel, entre autres :

- Dénigrement systématique de l'action du SPIP en MF par des polémiques sur les activités en détention et les permissions de sortir collectives ;
- Entretien du mythe d'une justice laxiste, du fait que les mesures de MO ne seraient pas de réelles peines ;
- Rétablissement des QHS dans lesquels la DAP elle-même peine à trouver une utilité aux SPIP, etc.

Qu'en penser dans un contexte où **nous redoutons déjà les mesures qui pourront apparaître dans le PJJ SURE** ? Pour rappel, voici les mesures qui seraient envisagées :

- La suppression du 723-15 ;
- L'alignement du régime d'exécution de peine des auteurs d'infractions liées à la délinquance et criminalité organisée sur celui des terroristes ;
- L'interdiction des PS pour les détenus en QLCO ;
- Une "expérimentation" très courtes peines, etc.

Que penser alors de ces réceptions en grandes pompes, organisées quand des **consignes illégales** (obligation d'avis défavorables pour les permissions et aménagement de peine) sont déployées dans les SPIP des établissements franciliens mais aussi partout sur le territoire vis-à-vis des personnes soumises à des mesures d'éloignement ou en situation irrégulière ?

Pour nous, le message est clair :

le Garde des Sceaux, anciennement Ministre de l'Intérieur, poursuit sa politique répressive, ultra-sécuritaire, xénophobe, flatteuse d'une soi-disant « opinion publique » mais surtout complètement déconnectée des réalités de terrain des prises en charge des personnes accompagnées par les SPIP.

La coordination régionale de la CGT-IP appelle l'ensemble des collègues travaillant en SPIP à poursuivre leurs missions, comme ils le font, dans le respect des droits et de la dignité des personnes accompagnées (RPE n°4, 5, 54, 55 et 76), avec humanité, et à entrer en résistance contre la déliquescence organisée des missions des SPIP par le Garde des Sceaux.

La CGT IP Région Ile de France

Le 18 février 2026